

Décembre 2008

Numéro 204



LE SAINTE ANNE

Prieuré Sainte-Anne
Avenue de Beauvais
22100 LANVALLAY



Tél. 02.96.39.56.70
Fax. 02.96.39.99.53
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Paraît le dernier dimanche du mois

Lanvallay, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Guer, Rennes, Ecole Sainte-Marie, Cours Sainte-Anne

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Permis de tuer ?

Par M. l'abbé Pierre Barrère

L'élection de Simone Veil à l'Académie Française a suscité certaines interventions.

Le Premier ministre, François Fillon, salue avec chaleur et amitié son élection : « une femme d'exception, une combattante de la dignité humaine ». La ministre de la culture parle d'un « humanisme rare », « d'un courage admirable ».

Dans un autre registre, vous trouverez dans ce bulletin la réaction de notre supérieur de district : elle s'inspire de l'enseignement constant de l'Eglise.

Au sujet de l'avortement, l'Eglise a toujours eu un langage précis, ferme et sévère (excommunication) mais depuis un certain concile (1965) les hommes d'Eglise trop à la remorque de la laïcité et d'un humanisme maçonnique (comme chacun sait, la franc-maçonnerie est à l'origine des lois qui propagent partout l'avortement) bafouillent des explications contradictoires. Malheureusement, les

catholiques ne trouvent comme solution que de se fier à leur conscience mal éclairée par les lois antinaturelles et antichrétiennes, élaborées par les nouveaux conseillers des gouvernants : les maçons.

Le pape Pie XI ne s'est pas contenté d'enseigner mais il a menacé : « *Ceux qui, dans les nations, tiennent le pouvoir ou élaborent des lois, n'ont pas le droit d'oublier qu'il appartient aux pouvoirs publics de défendre la vie des innocents par des lois et des pénalités appropriées, et cela d'autant plus que ceux dont la vie est en péril et menacée ne peuvent se défendre eux-mêmes, et c'est assurément le cas entre tous, des enfants cachés dans le sein de leur mère. Que si les autorités de l'Etat n'omettent pas seulement de protéger ces petits, mais que, par leurs lois et leurs décrets, ils les abandonnent et les livrent même aux mains de médecins ou d'autres, pour que ceux-ci les tuent, qu'ils se souviennent que Dieu est juge et vengeur du sang innocent qui, de la terre, crie vers le ciel* » (Encyclique Casti Connubii, 31 décembre 1930). □

Communiqué du District de France

Election de Simone Veil à l'Académie Française. Suresnes, le 22 novembre 2008

L'élection par 22 voix sur 29 de **Simone Veil** à l'Académie Française en remplacement de **Pierre Messmer** est à marquer d'une pierre noire et à considérer comme un jour de deuil, de désolation et de honte pour la France, jadis appelée Fille aînée de l'Eglise.

La palme de l'hypocrisie revient à « La Croix », quotidien « chrétien » qui déclarait la veille de cette funeste élection en se référant au parcours de Madame Veil : « *C'est peut-être cela qui fera d'elle une « immortelle », digne successeur de Pierre Messmer* » (sic). La froide neutralité de ce journal face au véritable crime organisé de l'avortement sans oser dénoncer celle qui est à l'origine de sa libéralisation provoque un véritable dégoût et une profonde tristesse.

Quant au clergé son honneur aurait pu être relevé si **Mgr Claude**

Dagens, académicien lui aussi, évêque catholique et membre de la Commission doctrinale de la Conférence Episcopale de France, avait eu le sursaut de rappeler **les plus de sept millions de meurtres d'enfants innocents commis par la permission expresse de la loi Veil**.

Après avoir vainement attendu de **la hiérarchie catholique de France** une déclaration indignée à l'annonce de la candidature de Simone Veil, il serait du devoir impérieux de Mgr Dagens de marquer solennellement sa désapprobation **en refusant de siéger** auprès de la responsable légale du contemporain massacre des innocents.

Nous attendrions aussi qu'il appelle fermement ses confrères, encore une fois muets devant un pareil scandale, **à dénoncer cette imposture et cette infamie**.

Il rendrait ainsi un semblant de dignité à un malheureux épiscopat français qui a brillé par un lâche silence contrairement à un **Mgr Dupanloup** qui en 1863 s'était opposé à la candidature de Littré, agnostique militant, et l'avait fait battre une première fois. Lorsqu'en 1871, Littré fut enfin élu, Mgr Dupanloup, empêché de démissionner, ne remit jamais les pieds à l'Académie.

Mais peut-on vraiment attendre de Mgr Dagens qu'il ait le courage de dénoncer – comme l'Eglise depuis 2000 ans, comme tous les Papes - l'incroyable crime organisé de l'avortement et l'indécente présence de celle qui l'a légalisé alors qu'il a participé au 250ème anniversaire de la création de la franc-maçonnerie à Angoulême ?

Abbé Régis de CACQUERAY,
Supérieur du District de France

Les Sept Saints Fondateurs de la Bretagne : Saint Corentin

(Suite)

Saint Corentin, la gloire de la Cornouaille et son premier évêque, est né sur la terre armoricaine à la fin du IV^{ème} siècle.

Il n'appartenait donc pas à la première vague d'émigrés bretons qui sous la pression de l'invasion saxonne, était venue de Grande-Bretagne s'établir dans ce pays.

Ces émigrés étaient de la tribu qui porte, chez un écrivain romain de cette époque, le nom de *Cornovii* ou *Cornavii*. Ils donnèrent le nom de Cornouailles au coin de la terre qu'ils occupèrent en Armorique, comme ceux de leur clan qui étaient restés dans l'île devaient donner le même nom à l'extrême pointe de la Grande-Bretagne, où les Saxons les avaient refoulés.

C'est au confluent de l'Odet et du Steir qu'ils avaient établi leur centre principal. Confluent se dit en breton kemper : c'est le nom – Quimper – que gardera la capitale de la Cornouaille.

Plus bas sur l'Odet ils auraient rencontré les restes d'une ancienne cité gallo-romaine, aujourd'hui Locmaria ; ils trouvèrent plus sûr de se mettre à l'abri des deux rivières et d'élever les retranchements en terre de leur *castellum* là où devaient se dresser plus tard les remparts de Quimper.

C'est en ce *castellum*, ou non loin de là, que naquit saint Corentin. Ses parents étaient de naissance distinguée et ils s'appliquèrent à donner à leur enfant une éducation soignée.

Dès son plus jeune âge Corentin s'adonna ainsi à l'étude, sous la direction de quelque moine voisin de la demeure paternelle.

Rapidement il parcourut le cycle des connaissances de son temps, « car pendant que son maître humain lui donnait ses leçons extérieurement, la grâce du Saint-Esprit l'instruisait intérieurement et le rendait apte à toute science ».

Ses vertus précoces l'appellèrent à « monter les degrés de l'autel ». Il fut ordonné prêtre et exerça quelque temps le saint ministère dans les agglomérations voisines d'émigrés bretons.

Mais le désir de la perfection travaillait cette âme d'élite. Bientôt, « pour s'adonner tout de bon au service de Dieu et faire un perpétuel détachement du monde, il se retirait dans la solitude ».

Il se réfugia dans la grande forêt de Névet – dont il reste encore quelques vestiges – en la paroisse de Plomodiern, au pied de la montagne du Menez-Hom.

Il se bâtit là un humble ermitage, près d'une fontaine, et, tout joignant, il éleva un petit oratoire. Passant là les jours et les nuits en prière et oraison, inconnu et retiré de toute conversation humaine, il était chéri et consolé de Dieu qui jamais n'oublie ceux qui, pour son amour, oublient toutes choses.

Pour sa nourriture et sustentation en cette solitude, Dieu faisait un miracle admirable et continu : car, encore qu'il se contentât de quelques morceaux de gros pain qu'il mendiait quelquefois au village et de quelques herbes et racines sauvages, Dieu lui envoya un petit poisson en sa fontaine, lequel, tous les matins, se présentait au saint qui le prenait et

en coupait une pièce pour sa pitance ; il le rejetait ensuite dans l'eau et tout à l'instant il se trouvait tout entier sans lésion ni blessure. Et tous les matins il se présentait ainsi à saint Corentin qui faisait toujours de même.

Ce poisson merveilleux est devenu l'attribut iconographique de saint Corentin (cf. vitrail de saint Corentin en photo), **qui n'est jamais représenté sans ce témoin des largesses divines à son égard.**

Elles n'étaient pas rares en ce temps-là, les âmes amoureuses de la solitude qui se retiraient dans les forêts profondes pour mieux prier le Seigneur. Ainsi, dans un autre coin de la Cornouaille, un saint prêtre nommé Primel, menait une vie toute pieuse et mortifiée. Saint Corentin l'alla visiter.

Le jeune ermite de la forêt de Névet reçut gracieux accueil de saint Primel. Tous deux passèrent la journée en saints propos et colloques spirituels, et la nuit suivante en prières et oraisons. Le matin venu, saint Corentin voulut dire la messe en l'oratoire de saint Primel. Son hôte alla quérir de l'eau pour le saint sacrifice. Mais la fontaine était éloignée et le saint vieillard, qui était boiteux, s'en revint fatigué et hors d'haleine. Emu de pitié, saint Corentin supplia le Seigneur de lui octroyer de l'eau plus près de son ermitage ; pendant la messe il réitéra son ardente prière, et Dieu l'exauça : au lieu même où il mit son bâton en terre après la cérémonie, jaillit une belle source d'eau vive qui servit désormais à saint Primel, de quoi les deux saints rendirent

ensemble grâce à Dieu.

Cette scène touchante est représentée dans le vitrail semi-circulaire de notre chapelle du Sacré-Cœur de Lanvally, au dessus de saint Corentin. Une chapelle, aujourd'hui en ruines, non loin de la route de Quimper à Châteauneuf, marque le lieu de la rencontre des deux saints ermites.

Après avoir passé quelques jours avec saint Primel, saint Corentin était revenu à son ermitage de Plomodiern. C'est là qu'un jour le roi Grallon, chassant avec ses gens dans la forêt de Névet, découvrit le pieux anachorète. Grallon avait couru tout le jour et il était harassé de fatigue ; il demanda à saint Corentin s'il ne pourrait pas lui trouver quelque nourriture.

Attendez un petit instant, dit le saint, je vais vous en quérir.

Et saint Corentin s'en alla à sa fontaine ; son petit poisson se présenta à lui ; il en coupa une pièce et la présenta au cuisinier de Grallon en lui disant de l'apprêter pour son maître et pour tous les hommes de sa suite. Le cuisinier, souriant et moqueur, lui dit : « Cent fois autant ne suffirait pas pour Grallon et sa troupe ». Toutefois, contraint par la nécessité, il prit ce petit morceau de poisson et se disposa à le préparer. Et voici que – chose merveilleuse ! – le poisson se multiplia de telle sorte que le Roy et toute sa suite en furent suffisamment rassasiés.

Emu par ce grand miracle, Grallon voulut voir le pois-

(Suite page 3)



(Suite de la page 2)

son de saint Corentin : il coupa un morceau de poisson pour voir s'il redeviendrait entier. Mais le poisson resta avec sa large blessure jusqu'à ce que vînt saint Corentin qui, d'une bénédiction le guérit et lui commanda de se retirer de là de peur que semblable accident ne lui arrivât. Et le poisson ne reparut plus dans la fontaine.

Grallon, ravi de ces merveilles, donna à saint Corentin la maison de campagne qu'il avait à Plomodiern, avec de larges dépendances. Saint Corentin en fit un monastère où vinrent se mettre sous sa direction nombre de fervents religieux qui y vivaient en grande sainteté et austérité. Le monastère était aussi une école – la seule école de ce temps-là – où venaient s'instruire les enfants des principales familles de la région. Nous y voyons passer, notamment, Guénolé, Tudy et Jacut qui allaient devenir abbés de trois célèbres monastères de Bretagne. Depuis que les émigrés s'étaient établis en Armorique, ils avaient constitué les paroisses – les plous – suivant les clans ou tribus débarqués successivement. Les moines qui les accompagnaient, les ermites nombreux, les humbles monastères qui s'étaient multipliés, avaient sauvé la foi et développé la vie chrétienne. Il restait à compléter l'organisation religieuse : il fallait un évêque à la tête de cette chrétienté. Grallon et son peuple songèrent à l'abbé du monastère de Plomodiern. Sur leurs instances saint Corentin dut quitter sa chère solitude pour devenir le premier évêque de Cornouaille. Mais à qui s'adresser pour le sacre ? Il y avait à cette époque un siège épiscopal dont le rayonnement s'étendait sur tout l'Ouest de la France : c'était le siège de Tours, tout resplendissant encore des vertus de son illustre fondateur, saint Martin. C'est à Tours que saint Corentin va recevoir la consécration épiscopale des mains du successeur de saint Martin. Il était accompagné de Guénolé et de Tudy qui devaient, pensait-il, recevoir aussi la bénédiction abbatiale du métropolitain de Tours. Mais après l'avoir consacré, l'archevêque de Tours dit à saint Corentin :

« C'est à vous maintenant de bénir les abbés de votre diocèse ».

Et ainsi fut fait. Le roi Grallon reçut avec grande joie le nouvel évêque de Cornouaille et pour lui témoigner révérence, il lui céda son propre palais à Quimper et se retira lui-même dans sa fameuse ville d'Is. Saint Corentin remplit avec sollicitude les obligations que lui imposait sa nouvelle dignité. Il visita son diocèse, fonda ou délimita les paroisses et les trêves, ordonna de saints prêtres qu'il mit à leur tête, et prêcha surtout d'exemple n'ayant rien relâché de ses austérités.

Ayant saintement gouverné son troupeau quelques années, Dieu le voulut récompenser de ses travaux et lui envoya une maladie, qui l'affaiblit tellement, que, prévoyant l'heure tant désirée s'approcher, il fit venir tous ses chanoines et religieux, et, les ayant exhortés à l'Amour de Dieu et à la persévérance dans leur vocation, il reçut, en leur présence, les sacrements ; puis, leur ayant donné sa bénédiction, il rendit son âme entre les mains de son Créateur au début du V^{ème} siècle. Sa fête liturgique se célèbre le jour anniversaire de sa mort, le 12 décembre.

Son corps revêtu de ses ornements pontificaux, il fut porté dans son église cathédrale, et toute la Cornouaille ac-

courut, avec Grallon, aux funérailles de son premier évêque. **Il se rendit une si grande affluence de peuple à Quimper pour voir son saint corps, qu'on ne pût l'enterrer aussi tôt qu'on se l'était proposé ; les malades y allaient et étaient guéris; les muets, sourds, boiteux, aveugles y reçurent l'usage de leurs membres; les démoniaques y furent délivrés, et plusieurs autres miracles s'y firent en témoignage de sa sainteté.** Les fidèles continuèrent de venir prier à son tombeau et obtinrent par son intercession tant de miracles que son nom devint inséparable du nom même de la ville qui fut son siège épiscopal et qui s'appela désormais Quimper-Corentin (Kemper-Corentin).

Les reliques de saint Corentin restèrent dans sa cathédrale jusqu'à l'invasion des Normands, vers 875. **Alors son corps saint, - avec beaucoup d'autres de cette pointe de la Bretagne, - fut transporté au monastère de saint Magloire de Léhon, tout près de l'actuel prieuré Sainte-Anne.** Mais les Normands avançaient toujours. Vers 910-920 l'évêque d'Aleth, Salvator, et l'abbé de Léhon, Junanus, durent transporter à Paris les corps saints dont ils avaient la garde. Les reliques furent ensuite déplacées en divers endroits mais la plupart des restes vénérables, et en particulier la tête, furent transférés à l'abbaye Saint-Martin de Marmoutier. **En 1623, l'évêque de Cornouailles obtint le bras de saint Corentin que l'on vénère aujourd'hui encore à la cathédrale de Quimper.** Aux jours de la Terreur, lors du « brulis » des saints (12 décembre 1793), la précieuse relique fut sauvée de la profanation et de la destruction par deux bons chrétiens qui l'emportèrent de nuit à Ergué-Armel.

Le plus beau monument élevé en l'honneur de saint Corentin est sa splendide cathédrale à Quimper, la plus riche de Bretagne. Commencée au XIII^{ème} siècle, continuée au XIV^{ème} siècle en style gothique et achevée au XV^{ème} siècle, elle ne reçut ses flèches qu'en 1856.

A Plomodiern, une élégante chapelle a été élevée au lieu de son ermitage. La fontaine au poisson merveilleux est à quelques pas de la chapelle.

Admirons en saint Corentin un saint né en terre bretonne...

Voyons comme la vie de nos saints évêques fondateurs

doit être le modèle de la nôtre : ils avaient une vie active, chargée par le gouvernement d'un diocèse, et ils étaient en même temps des contemplatifs, sachant trouver le temps de la prière et soupirant de ne pouvoir plus souvent retourner dans la solitude de leur ermitage pour s'unir à Notre-Seigneur. Où en est notre vie par rapport à la leur ? Est-ce Internet et tous ces moyens de communication moderne qui vont nous aider à vivre en présence de Notre-Seigneur, but de la vie ici-bas ? Sachons limiter l'utilisation de ces moyens au strict minimum pour réapprendre le silence, pour réapprendre à prier et à lire. Comment pouvons-nous nous plaindre d'avoir du mal à prier si nous passons une bonne partie de nos journées face à ces images virtuelles ?

Abbé Antoine de Lestrangle

Sources :

Les grands saints bretons par le chanoine Calvez.
La vie de saint Corentin par Albert le Grand.



PHARES DE LA CHRÉTIENTÉ

(suite et fin) par Jean-Michel Bocquet

III Saint Thomas (1224-1274), génie puissant et phare de la Chrétienté.

Le bœuf muet, comme le surnommaient ses condisciples de Paris et de Cologne va bientôt mugir au point d'ébranler toute la Chrétienté par sa sainteté et sa science théologique. Descendant de Germains –il est le neveu de Frédéric Barberousse- il a l'énergie et le caractère que l'on prête à ces peuples ; descendant de Latins, il a une intelligence particulièrement déliée. Passionné de Dieu, il n'hésite pas à demander un jour à ses maîtres : « qu'est-ce que Dieu ? » Nous sommes en 1239 et il n'a que quinze ans. Il veut se faire Dominicain contre la volonté de sa famille : il le sera ! A la prière fervente, il ajoute l'étude ; c'est ainsi qu'il commente à l'âge de vingt sept ans le Livre des sentences de Pierre Lombard. De nombreux catholiques, attirés par la qualité de son enseignement viennent écouter **ce religieux humble, pur, charitable et au cœur droit**. En 1256 le Pape Alexandre IV exige qu'il soit professeur à l'université de Paris. Il sera tour à tour professeur à Paris, à Naples et théologien officiel du Saint Siège. C'est à cette époque qu'il écrit la Somme théologique ; il mourra le 7 mars 1274 en se rendant au Concile de Lyon. Son œuvre présente deux intérêts qu'il convient d'évoquer ici : un intérêt d'ordre spirituel pour les clercs et les fidèles (A) et un intérêt d'ordre temporel pour les fidèles désireux d'organiser la cité selon des principes catholiques (B).

A L'intérêt d'ordre spirituel

L'intérêt spirituel est évident : l'Aquinate est le théologien par excellence qui a particulièrement bien étudié la philosophie d'Aristote. C'est aussi un être foncièrement humain. Faux calme résolu, saint Thomas est non seulement capable de s'emporter pour les causes importantes, mais aussi de faire preuve de tendresse envers Notre Seigneur immolé ou envers la Sainte Vierge à qui il confie ses travaux. **Génial, méthodique, organisé, il sait répondre aux questions les plus difficiles et aller à l'essentiel**. Sa lucidité et sa façon claire d'exposer les idées font encore de lui le maître à penser des Catholiques qui veulent le rester et se tenir loin des hérésies. Homme d'étude, c'est aussi comme la plupart des fils et des filles de saint Dominique un homme de prière et donc un homme de Dieu à qui nous devons le *Pange lingua* et le *Lauda Sion*. Le grand théologien est aussi un exégète de grande valeur qui étudie les textes de l'Ancien et du Nouveau Testaments ; c'est aussi un polémiste qui écrit la Somme contre les Gentils dans laquelle il lutte (déjà) contre les mécréants et contre les païens (*nihil novi sub sole*). Prédicateur, il émeut et convertit ses auditoires d'autant mieux que sa doctrine est sûre. Elle l'est d'autant plus qu'il est l'auteur d'un monument : la Somme théologique.

Elle est l'œuvre centrale du Docteur Angélique et surtout fondamentale pour qui veut garder la Foi catholique. Rédigée sous forme de questions et de réponses, elle constitue à la fois un ouvrage d'analyse et de synthèse. Son étude semble difficile pour qui n'est pas rompu aux questions philosophiques et théologiques. Dieu est toujours présent : c'est le Dieu trinitaire, créateur et maître de toutes choses. Il est le Souverain Bien que les hommes doivent atteindre, sachant que Dieu nous donne Sa Grâce. Les vertus théologales et les vertus cardinales y sont étudiées, vertus nécessaires pour aller à Dieu, un Dieu qui nous envoie son fils unique pour notre rédemption. Cette œuvre considérable, comme toute celle de saint Thomas a contribué de manière remarquable à la formation des clercs, des religieux et des religieuses. Elle a aussi des applications dans l'organisation de la cité à tel point qu'elle est étudiée par les juristes spécialistes de l'histoire des idées politiques. Oui nous ne sommes pas tout à fait désincarnés ! Le docteur angélique nous le rappelle.

B L'intérêt d'ordre temporel ou les applications de la doctrine bienfaisante du Docteur Angélique dans l'organisation de la cité.

La pensée de l'Aquinate dans le domaine de cette organisation, vous vous en doutez bien, est une pensée éminemment catholique. De même que l'homme a une âme et un corps, la société connaît deux pouvoirs : **le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel**. Le pouvoir spirituel est bien sûr supérieur au pouvoir temporel ; ainsi le Pape peut déposer un roi coupable d'hérésie ou à tout le moins, dispenser d'obéir les sujets d'un monarque dont la doctrine serait suspecte. Cette pensée se trouve particulièrement bien exposée dans le De Regimine Judaeorum dédié à la duchesse de Brabant, dans le De Regimine Principum dédié au roi de Chypre, de même que dans un commentaire de la Politique d'Aristote et dans la *Secunda Secundae* de la Somme théologique dans laquelle les historiens des idées politiques voient un traité des lois fondé sur le Christianisme. Pour lui l'homme est non seulement une créature sociale, mais aussi une créature politique, étant entendu que « **la société est une multitude organisée sous une loi de justice consentie dans un intérêt commun** ». Cette idée n'est pas nouvelle : elle a pour origine Cicéron et est citée par saint Augustin dans le De Civitate Dei. Cette société organisée va tout mettre en œuvre pour satisfaire les besoins de ses membres et assurer le « **bien commun** ». Elle doit donc leur donner les biens corporels nécessaires à l'exercice de la vertu et les biens spirituels indispensables à leur salut éternel. La cité est considérée comme un organisme dans lequel les membres sont unis par une grande charité, par opposition à d'autres qui constituent des mécanismes que sont les sociétés matérialistes athées. Cette cité suppose un pouvoir, pouvoir qui vient de Dieu que saint Thomas formule dans un sorite ou enchaînement de deux syllogismes :

(Suite page 5)

La susceptibilité

Depuis le péché de nos premiers parents, nous sommes tous affligés d'une dose plus ou moins grande d'orgueil. Cet orgueil se manifeste de multiples manières et je voudrais m'arrêter à considérer avec vous cette expression particulière de l'orgueil qu'est la susceptibilité.

Pour comprendre les dégâts que peut causer la susceptibilité dans une âme et dans son entourage, il nous faut d'abord rappeler que Dieu, qui est bon, a voulu que l'homme soit un animal social, c'est à dire fait pour vivre en société. De ce fait, et en ce qui nous concerne, l'homme, pour se former et se perfectionner, doit grandir et se développer par le moyen de la société. Ainsi le petit enfant va d'abord recevoir de ses parents, puis de ses frères et sœurs, et enfin de son entourage (famille, relations de quartier ou de village, paroisse, école, fréquentations...) tout ce dont il a besoin pour devenir adulte. On comprend alors que si l'enfant (et plus tard l'adulte) n'est pas capable de recevoir cette formation bienfaisante de son entourage, il ne pourra pas se développer normalement et restera inachevé.

C'est là le danger de la susceptibilité qui empêche celui qui en est atteint de recevoir sereinement les avis qui lui sont donnés. Sa formation et son perfectionnement sont dès lors sérieusement compromis. Les conséquences de la susceptibilité sont variées : tristesse, vexation, colère, vengeance et parfois même refus de pardonner. Ce défaut comporte aussi, outre ses conséquences fâcheuses pour le progrès dans la vertu et la vie sociale, un aspect ridicule quand la réaction de la personne susceptible est disproportionnée par rapport à la contrariété subie. Une autre conséquence, encore plus grave sur le plan spirituel, c'est que la susceptibilité s'oppose directement à la pratique de l'humilité : les progrès vers la sainteté sont radicalement bloqués dans l'âme qui se laisse aller à ce défaut.

La susceptibilité peut revêtir de nombreuses formes. La plus ténue de ses formes est de ne pas supporter les moqueries ou les attaques directes. Dans ces cas, comme l'attaque vient de l'extérieur, ce n'est pas la personne susceptible que l'on rendra responsable de la dégradation des liens sociaux mais plutôt l'attaquant (c'est lui qui a commencé). Ceci dit, la pratique d'un peu d'humilité et de pardon des offenses suffirait à éviter ces tensions dans les relations et réparerait le mal commis par l'agresseur.

A un degré plus élevé, la forme commune de la susceptibilité est de ne pas accepter les remarques (corrections ou critiques) qui nous sont faites. Surtout lorsque ces avis nous viennent de ceux qui ont charge de nous former ou de nous diriger, ce degré de susceptibilité empêche le bien de se faire, et selon les domaines concernés peut avoir des conséquences plus ou moins graves. Les enfants susceptibles se mettent à bouder et contraignent leurs parents à employer des moyens ou plus fermes ou plus indirects selon les cas ; les élèves susceptibles se rendent incapables d'un bon apprentissage par manque de docilité ; les conjoints susceptibles opposent un obstacle à la grâce du mariage en ce qui concerne la sanctification mutuelle, et les pénitents susceptibles (cela existe aussi) se ferment aux avis du confesseur, d'où à la grâce de Dieu, et stoppent ainsi leur progrès dans l'ordre de la sanctification.

Une forme plus aiguë de la susceptibilité consiste à voir

des moqueries, des critiques ou des attaques, là où il n'y en a pas. Ces personnes deviennent vite très embarrassantes pour leur entourage qui ne sait plus comment les prendre. Ce ne sont alors qu'histoires et plaintes incessantes... Bienheureux (et oh combien patients) les membres de leur entourage qui arrivent à maintenir des relations normales avec ces sensibilités exacerbées !

Poussée à l'extrême, la susceptibilité peut prendre une forme psychiatrique : la paranoïa ou maladie de la persécution. Nos grands-parents disaient : « Pour devenir fou, c'est facile : il n'y a qu'à se laisser aller ! »

Dans le domaine religieux, la susceptibilité peut avoir des conséquences graves, notamment dans les relations avec le prêtre, intermédiaire voulu par Dieu de notre sanctification. Par sa fonction, le prêtre a été établi « pour arracher et pour détruire, pour planter et pour bâtir », c'est-à-dire qu'il est de son devoir, entre autres, de dénoncer les erreurs, de stigmatiser les péchés et les vices. Ce travail, qui est une œuvre de charité puisqu'elle a pour but le bien des âmes, demande une grande douceur mais aussi une grande fermeté. Il peut alors arriver que des personnes un peu susceptibles, qui reconnaissent leurs propres défauts ou péchés dans tel sermon ou instruction du prêtre, se croient personnellement visées, voire attaquées. Elles oublient simplement qu'elles ne sont pas les seules à écouter le prêtre qui s'adresse non à elles seules mais à toutes les âmes qui lui sont confiées. Et comme il n'y a que sept péchés capitaux, il est certain que, régulièrement, chacun se sentira concerné ... ce qui ne veut pas dire visé ou attaqué. Ne serait-il pas mieux alors de remercier le Bon Dieu pour les sages avis que la Providence nous donne d'entendre au moment où nous en avons besoin ?

Quels sont les remèdes à la susceptibilité ? Nous avons d'abord les remèdes directs et immédiats pour limiter les manifestations extérieures de la susceptibilité : l'acceptation silencieuse des reproches et des critiques et aussi le souvenir habituel de nos péchés (qui nous méritent bien pire que les simples critiques des hommes). Nous pouvons aussi remercier le bon Dieu dans notre cœur qui nous donne l'occasion de pratiquer l'humilité. Ensuite nous avons des remèdes à plus long terme mais qui nous font travailler dans l'intérieur de l'âme. La susceptibilité vient de ce que l'homme se préoccupe trop de sa propre personne et des jugements qui sont portés sur lui. Les remèdes sont alors la pratique du dévouement envers les autres, pour s'oublier soi-même, et l'habitude de tout interpréter à bien : s'appliquer à chercher une intention bonne dans ce que nous entendons dire ou voyons faire autour de nous. Il nous arrivera parfois de passer pour des naïfs peut-être, mais la charité est à ce prix.

Enfin pour prévenir leurs enfants de cette maladie de l'âme, les parents penseront à habituer leurs enfants à recevoir les avis, corrections ou reproches avec attention et reconnaissance pour le bien qui leur est fait. Que faire alors des mouvements de leur nature qui se rebiffe ? S'en servir pour leur apprendre à faire des petits sacrifices en offrant à Jésus ces petites humiliations de leur amour propre. C'est dans les petites choses que les enfants prennent les habitudes qui feront d'eux des saints plus tard avec la grâce de Dieu.

Abbé Jean-Baptiste Frament

Annonces et nouvelles

→ Vous trouverez dans ce bulletin la feuille pour le denier du culte. Nous vous remercions de votre générosité qui nous permet de faire face aux dépenses multiples de notre Prieuré, à l'entretien des prêtres ainsi que des différentes chapelles. Les quêtes hebdomadaires sont certes un soutien important mais les impôts fonciers, taxes d'habitation et les divers frais d'assurances sont extrêmement lourds car nous devons entretenir plusieurs lieux de culte (Saint Malo, Rennes, Guer, Saint-Brieuc, Lanvallay). Les déplacements sont toujours une charge importante pour notre budget comme pour le vôtre d'ailleurs. Cependant il nous faut assurer messes et catéchismes dans les chapelles, visiter les malades et chercher à développer l'apostolat autant que le Bon Dieu le demande. Merci donc de votre soutien fidèle et soyez assurés de nos prières et notre dévouement en Jésus et Marie.

→ Intention de la Croisade du Rosaire : *Pour tous les chrétiens persécutés dans le monde.*

→ Intention de la Croisade Eucharistique en décembre : « *Pour la ferveur des Croisés* ».

→ Il y aura une réunion de la Croisade Eucharistique le samedi 06 décembre de 09h30 à 12h00 et une réunion d'une journée complète le samedi 03 janvier 2009 de 09h30 à 18h00.

→ Lors de la réunion de la Croisade Eucharistique du samedi 03 janvier certains enfants prononceront leurs engagements. Les parents doivent veiller avec attention à ce qu'ils sachent remplir les conditions demandées.

Pour devenir Page ou Croisé il faut :

- Etre à la Croisade Eucharistique depuis au moins un an.

- Connaître les devoirs du grade où l'on veut s'engager (cf livret « Esprit et pratique de la Croisade Eucharistique en vente au Prieuré à 1,50 euros.

- Bien remplir son trésor.

- Etre jugé capable par l'aumônier (abbé A. de LESTRANGE)

- Faire une neuvaine préparatoire à l'engagement du 25 décembre au 02 janvier (prière au choix).

- Se confesser spécialement pour l'occasion dans la semaine qui précède.

→ Il y aura une récollection des servants de messe du Prieuré, le mercredi 24 décembre de 9h00 à 17h30 .

→ M. Arnaud de LASSUS donnera une conférence à Rennes le lundi 1^{er} décembre à 20h30 dans les locaux des catéchismes de la chapelle St Pierre-St Paul, 44 rue du Manoir de Servigné. Le thème en sera « l'Opus Dei ».

→ M. l'abbé J.B. FRAMENT continuera l'explication de l'encyclique de Pie XII « Humani generis » (1950) sur les erreurs modernes qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine catholique. Le prochain rendez-vous est fixé au lundi 15 décembre à 20h15 au

Prieuré Sainte Anne.

→ Le lundi 8 décembre nous fêterons l'Immaculée Conception. C'est une fête importante surtout pour notre Fraternité où certains s'engagent définitivement. Nous aurons le soir une messe chantée à 18h30 au Prieuré Sainte Anne qui sera suivie de la procession aux flambeaux. Venez nombreux et prions pour avoir un temps clément.

→ Chaque année les prêtres du district de France doivent suivre une session théologique de cinq jours. M. l'abbé de LESTRANGE s'est donc absenté la dernière semaine de novembre pour rejoindre le prieuré Notre Dame du Pointet (maison de retraite spirituelle). En janvier ce sera le tour de M. l'abbé BARRÈRE au séminaire de Flavigny.

Travaux.

→ A Saint Malo. A la mi-novembre l'entreprise a terminé de poser les enduits de notre chapelle Ste Anne. Les ouvriers ont fait du bon travail. Reste à attendre que tout sèche pour voir maintenant la vraie couleur des murs apparaître. Merci à tous les bénévoles qui ont répondu aux différents appels et qui se sont dévoués pour les travaux de nettoyage, de peinture, de décoration et de finition. Plusieurs d'entre vous sont passés le soir après leur journée de travail pour se dévouer jusque tard dans la nuit dans des travaux qui se sont avérés pénibles et coûteux. Un groupe d'élèves de l'école Sainte Marie s'est déplacé pour prêter main forte. Grand merci à tout le monde. Heureusement tout cela va maintenant cesser et bientôt nous pourrons nous réjouir en ce lieu qui servira à la plus grande gloire du Christ, à la sanctification des fidèles et au rayonnement de la foi.

→ Signalons ici qu'une cérémonie de réouverture officielle de la chapelle est prévue le samedi 06 décembre avec au programme : 17h30 concert spirituel par les chorales de Lanvallay et de Saint-Malo (œuvres de Pitoni, Palestrina, Rachmaninov, Bruckner, Pachelbel, Schubert..) ; 18h30 : messe solennelle d'action de grâces. Chant du Te Deum. Quête pour couvrir les frais...Nous avons invité nos supérieurs et nous espérons leur venue.

→ A la chapelle de Rennes l'orgue est sur le point d'être changé (l'ancien a plus de trente ans et a connu plusieurs chapelles). Un appel avait été lancé il y a un peu plus d'un an pour collecter des fonds. Les dons et quêtes ont permis d'acquérir un joli instrument mais de petits problèmes à la livraison l'ont endommagé, aussi nous faut-il attendre encore son remplacement pour être pleinement satisfait.

→ A la chapelle Saint Hilaire de Saint-Brieuc M. l'abbé J.B.FRAMENT a réussi en un temps record à collecter des fonds pour remplacer également l'ancien orgue qui a rendu sa dernière note à la fin d'une messe dominicale. Là aussi la mécanique avait à peu près

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

trente ans d'existence et les réparations ne pouvaient que retarder l'échéance d'une panne définitive, inéluctable sans doute à bref délais. La solution de remplacement s'avérait donc la meilleure.

→ Au Prieuré nous avons installé une statue du Sacré-Cœur tout en haut de notre chapelle à la place de l'ancienne cloche. La chapelle du Prieuré, certains ont tendance à l'oublier, est dédiée au Sacré-Cœur.



→ Avant Noël nous espérons réinstaller la fameuse cloche de 45 kg dans un endroit tout à fait adapté et normalement sans risque. Les choses sont en bonne voie.

→ L'Ordo 2009 est disponible sur nos tables de presse : il contient le calendrier des fêtes liturgiques. Vous y trouverez en outre toutes les adresses et numéros de téléphone des Prieurés et chapelles de la Tradition en France et dans le monde. C'est donc un livre très utile notamment lorsqu'on voyage : on évite ainsi la funeste habitude de fréquenter de temps en temps les messes modernes pourvoyeuses de sacrilèges et de perdition.

→ Dans la nuit de dimanche 16 novembre, des voleurs sont venus enlever les têtes de piliers qui ornaient notre entrée au Prieuré Sainte Anne. Nous vous en informons à tout hasard. Si certains repéraient ce matériel dans une brocante ou un autre endroit, qu'ils nous en informent pour que les gendarmes puissent faire leur office en mettant le grappin sur les lascars qui ont fait ce mauvais coup.

→ M. l'abbé F. PIVERT vient de faire paraître son nouveau calendrier des retraites prêchées au Moulin du Pin en Mayenne (53). Egalement il nous envoie deux gros paquets de son dernier bulletin « Fort dans la Foi » consacré aux retraites ou exercices spirituels. Nous vous invitons à le prendre et à le lire. Les retraites sont un grand moyen adapté à l'époque moderne pour lutter efficacement contre le péché et se soutenir dans la poursuite de la sanctification.

Quelques nouvelles d'ailleurs :

→ Les rentrées au séminaire dans l'hémisphère Nord sont au nombre de 36 (il s'agit de trois des six séminaires de la FSSPX dont la rentrée est en octobre) : Au séminaire de Flavigny (France) 15 jeunes sont rentrés pour suivre l'année de spiritualité. A Zaitzkofen (Allemagne) 7 séminaristes. A Winona (USA) 14 séminaristes. Si

Dieu veut et s'ils sont fidèles dans leur vocation (priez pour eux chers fidèles) ils seront prêtres en 2014, frais et dispos pour vous évangéliser et soutenir les anciens qui fatiguent sous le poids du jour et de la chaleur depuis la 1^{ère} heure.

→ Il y a en outre 16 pré-séminaristes qui se préparent pour l'année prochaine et 3 postulants frères.

→ En France, à Rouen, une nouvelle chapelle vient de s'ouvrir, elle a été bénite par Mgr TISSIER de MALLERAI le 22 novembre dernier. C'est une belle construction et bientôt un prieuré ouvrira ses portes.

Quelques dates à retenir :

→ Les confirmations se feront au Prieuré Sainte Anne le dimanche 03 mai 2009 lors de la messe chantée. (pensez à fournir un certificat de baptême)

→ Pèlerinage à Pontmain : le samedi 9 mai 2009. Nous vous donnerons des informations sur ce pèlerinage. L'année dernière nous avons eu la chance de célébrer la Sainte Messe dans la Basilique. Pourquoi pas cette année ? retenez cette date et venez nombreux.

→ Premières communions : le 9 avril (Jeudi Saint) ou 14 juin (Fête-Dieu) 2009.

→ Communions solennelles : le 24 mai 2009

Vie paroissiale

Naissances et Baptêmes

→ **Louis DECRAUX** né le 05 octobre, baptisé le 11 octobre 7^{ème} enfant et 12^{ème} petit enfant de M. et Mme ROGER et 17^{ème} arrière petit enfant de M. et Mme Eugène DEPOIX.

→ **Eléonore ALEXANDRE**, née le 1^{er} novembre et baptisée le 22 novembre. 1^{ère} petite fille de Mme TROUILLET.

→ **Augustin MARCAIS** né le 18 octobre, baptisé le 1^{er} novembre, 18^{ème} petit enfant du Colonel et Mme Nicolas MARCAIS.

→ Errata : **Martin STOREZ** (et non pas Raphaël) né le 21 octobre, baptisé le 1^{er} novembre.

Mariage

Vont recevoir le sacrement de mariage le samedi 27 décembre 2008 à St Nicolas du Chardonnet.

→ Monsieur **Pierre de LASSUS SAINT-GENIÈS** et Mademoiselle **Constance de LACOSTE LAREYMONDIE**.

Décès

Nous recommandons à vos prières :

→ Monsieur **Charles HAËNTJENS** décédé le 4 novembre 2008.

Chapelle Saint-Hilaire (Saint-Brieuc)	Chapelle Sainte Anne (Saint-Malo)	Chapelle du Sacré-Cœur (Lanvallay)	Chapelle Saint Yves (Guer)	Chapelle Saint Pierre et Saint Paul (Rennes)
48 rue de Brocéliande 22000 Saint-Brieuc	52 rue Jean XXIII 35400 Saint-Malo	Avenue de Beauvais 22100 Lanvallay	17 rue Rencontre 56380 Morbihan	44 rue du Manoir de Servigné à Rennes (route de Lorient)
Dimanche messe à 10 h 00	Dimanche messes à 8 h 30 et 10 h	Dimanche messes à 8 h et 10 h 30	Dimanche messe à 18 h 00	Dimanche messe à 10 h 30